

## [Informations](#)

### **Fonds pour le développement de la vie associative**

Il permet à l'État de financer des projets visant à soutenir le développement de la vie associative.

Le présent appel à projets concerne le fonctionnement ou les projets innovants des associations présentant une utilité sociale sur leur territoire.

Les dossiers complets sont à transmettre entre le **lundi 27 janvier 2027 et le dimanche 22 mars 2020 minuit au plus tard**

[Renseignements](#)

---

### **Formations à destination des associations**

Un cycle de 20 heures pour les dirigeants bénévoles a été conçu pour répondre au socle de compétences nécessaires aux bénévoles dans leur prises de fonction dans un conseil d'administration ou un bureau d'une association. Il s'agit plus de mieux appréhender le fonctionnement associatif, les réglementations en vigueur, l'environnement juridique et institutionnel dans lequel l'association évolue.

[Renseignements](#)

---

### **Renforcement des mesures de sécurité : consignes aux organisateurs d'événement**

La préfecture du Cher rappelle que le contexte de forte menace terroriste doit conduire les organisateurs d'événements à la plus grande vigilance.

[Consignes de sécurité](#) (.pdf - 980.01 Ko)

---

### **Le 2 septembre 1945 : une date inconnue des français, pourquoi ?**

Par Loïc de LABORIE, historien, Secrétaire général de l'association "Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945"

[L'histoire du 2 septembre 1945](#) (.pdf - 1.54 Mo)